

Définition Enceinte : (n.f.) Muraille entourant un périmètre afin d'en interdire l'accès. On parle d'enceinte castrale pour désigner la muraille externe d'un château fort, d'enceinte urbaine pour la muraille cernant une cité.

Substantif du verbe ancien français aceindre (entourer, cerner), dérivé du latin cingere (entourer). Il est notamment utilisé par Jean de Meung au XIIIe siècle, dans sa traduction en français du De re militari de Végèce (Les établissements de chevalerie) : « Li ancien ne varent pas l'enchaîne dou mur faire droite, pour ce qu'il ne fust abandonnés as coups des engiens. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

